

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [11]

Artikel: Edito : convictions

Autor: Lempen, Silvia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENTRE NOUS SOIT DIT

Le sottisier 4

SUISSE

Nouveau droit matrimonial
Soutien unitaire 5

**Elisabeth Kopp :
un style nouveau ?**
**Lilian Uchtenhagen :
sauver son âme** 6

En bref 7

Femmes radicales romandes
A la rescousse ! 8

Initiative maternité
Pour une vie meilleure 9

Votations fédérales
du 2 décembre
Violence et Radio-TV 12

DGSSIER

Pour une histoire des femmes
**Retrouver nos visages
dans le miroir** 13

MONDE

Interview
Felicia contre l'apartheid 17

Communautés européennes
**Une chirurgienne ?
D'accord !** 18

D'UN CANTON A L'AUTRE 19

PSYCHOLOGIE

Le couple aujourd'hui
Construire la vie à deux 22

CULTUR...ELLES

A lire 23

Portrait
**Les panoplies
de Mimi Lempicka** 24

Photo de couverture :

Sculpture
de Michelangelo Pistoletto,
photo Paolo Pelion,
Palais de Cristal, Madrid, 1983.

CONVICTIONS



Comme le disait, avant son élection, un de ses amis politiques zurichois, « Elisabeth Kopp n'est pas un ornement, elle est une valeur ». Nous pouvons donc pleinement nous réjouir de l'élection au Conseil fédéral d'une politicienne brillante et compétente, qui a su gagner l'estime et la sympathie de tous. On ne nous a pas simplement fait un cadeau pour faire joli dans le paysage, et la page d'histoire du 2 octobre est à l'honneur de la Suisse et de ses citoyennes.

Comme celui de tous les conseillers fédéraux, le choix d'Elisabeth Kopp a résulté à la fois de la reconnaissance de ses mérites et d'une complexe imbrication d'autres facteurs. Ne nous offusquons pas quand on nous dit, avec une pointe d'acidité, que le sexe de la candidate a joué en sa faveur. Nous le savons depuis le 7 décembre 1983 : être femme n'est pas anodin dans l'arène du pouvoir. Cette fois, le contexte politique a fait, du handicap, un atout : eh bien, tant mieux !

Digne représentante des Suissesses au gouvernement du pays, Elisabeth Kopp l'est donc indubitablement. Sera-t-elle aussi la ferme représentante de leurs intérêts ? Ses engagements successifs en faveur du suffrage féminin, de l'égalité des droits et de la révision du droit matrimonial prouvent que la promotion politique et sociale des femmes lui tient à cœur. Pourtant, nous l'avons entendue déclarer sur les ondes de la Radio romande, au lendemain de son élection, qu'il revenait aux Appenzellois de statuer, en toute autonomie fédéraliste, sur les droits civiques des Appenzelloises : propos décevants pour celles et ceux qui ont une conception plus activiste en la matière. Par ailleurs, au cours de l'interview qu'elle nous avait accordée en septembre (cf. FS d'octobre), Elisabeth Kopp avait montré peu d'enthousiasme pour toute initiative, législative ou autre, tendant à accélérer l'application de l'article constitutionnel sur l'égalité des droits, et s'était déclarée confiante en l'évolution naturelle des choses, malgré le blocage manifeste auquel nous assistons depuis 1981.

Question de caractère, sans doute. Tous les observateurs de notre vie politique s'accordent à dire que, si elle sait se montrer tenace, Elisabeth Kopp préfère la manière diplomatique. Dont acte. Mais question de convictions, aussi. Ne lutte-t-on pas toujours pour ce en quoi on croit vraiment ? Elisabeth Kopp elle-même l'a prouvé, par exemple sur certains sujets relatifs à l'environnement.

Ce en quoi nous croyons très fort, à Femmes Suisses, c'est en la nécessité de changer les conditions dans lesquelles s'exercent la maternité et la paternité dans notre société. C'est pourquoi nous voterons « oui » le 2 décembre à l'initiative pour une protection efficace de la maternité, sauf l'une d'entre nous, qui s'exprime en p. 11, dans le cadre de l'article que nous consacrons à la question. Les arguments de Perle Bugnion-Secretan concernant les dangers du congé parental (le seul point controversé du projet) sont loin de laisser insensibles les autres membres de l'équipe. Mais il est des cas où la défense d'un principe prime sur toute autre considération.

Ce principe, c'est celui du partage de la responsabilité parentale entre l'homme et la femme, de la reconnaissance de la valeur sociale éminente du maternage/paternage et de la mutation en profondeur de l'organisation du monde du travail qui doit en découler. Ce n'est en tout cas pas en renonçant à l'affirmer que nous nous approcherons de sa réalisation. Au contraire, plus nous serons nombreuses (-eux) à nous en réclamer, moins longtemps il restera une utopie.

Silvia Lempen